

96 suppressions d'emplois dans le 31 !!!

Seule une mobilisation d'ampleur pourra les arrêter !

Toulouse, le 17 janvier 2022

Le comité technique local (CTL) sur l'emploi était convoqué ce jour, en visio, en 2ème lecture après un boycott de la 1ère instance par l'ensemble des organisations syndicales.

La CGT a, conformément au mandat confié par ses syndiqués, siégé lors de cette réunion. Elle y a réaffirmé ses positions au moyen de la déclaration liminaire que vous trouverez sur notre site : <https://31.cgtfinancespubliques.fr/ctl/compte-rendus-et-liminaires/article/declaration-liminaire-de-la-cgt-au-ctl-suppressions-d-emplois-du-17-janvier>

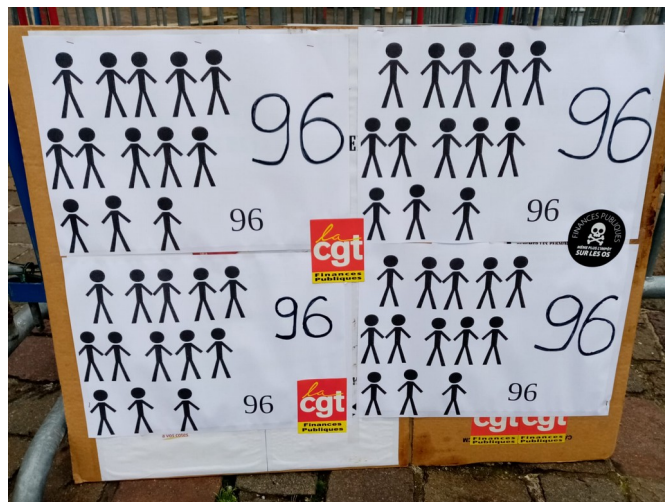
Ce CTL est appelé cyniquement CTL « emplois ». Il serait plus honnête de le rebaptiser CTL « destruction du réseau de la DGFIP », avec cette année un nombre record de suppressions : 96 pour la Haute-Garonne (proportionnellement le département le plus impacté de France !). Du jamais vu ! C'est un véritable massacre !

Toujours plus de charges de travail et moins d'emplois pour les accomplir. Une population toujours plus nombreuse : 67 millions d'habitants, soit 4 millions de plus en 12 ans, pendant que 22 000 emplois étaient supprimés à la DGFIP. Cent-cinquante-mille habitants supplémentaires en Haute-Garonne sur la même période et presque 400 agents en moins !

96 postes de moins en Haute-Garonne, c'est un tsunami pour les missions, pour le service public, pour la qualité du travail, pour le sens au travail. Cela va encore accentuer l'abêtissement au travail par la mécanisation des tâches. Le résultat : des tâches déjà abandonnées, des accueils réduits en temps et en qualité, des contrôles non effectués par manque de personnel, un mal être au travail qui grandit encore et encore. Des collègues qui vont perdre leur poste et un recours de plus en plus important aux contractuels (1 000 embauches cette année).

Parmi les 96 emplois supprimés, 93 concernent les B et C. Pourtant, le travail technique demeure, numérisé ou à l'ancienne, et il est pratiqué par les simples agents des Finances publiques, A, B et C ! Ce sont ces agents qui accueillent dans les services de proximité, sur les plateformes et même dans ces bons vieux services du réseau. Ils prennent en charge les demandes en contentieux comme en gracieux, ils gèrent l'assiette, pratiquent le recouvrement, évaluent, contrôlent, redressent, mandatent, publient, mesurent, liquident, accueillent physiquement, par message ou par téléphone, se rendent dans les entreprises ou chez les particuliers, conseillent les collectivités ...

La numérisation ne peut pas tout faire, elle ne doit pas remplacer l'humain. Personne ne souhaite être géré uniquement par des machines. Rappelons ici les propos du défenseur des droits dans son rapport de janvier 2019 « Dématérialisation et inégalités d'accès aux services publics » : **« Aucune organisation administrative, aucune évolution technologique ne peut être défendue si elle ne va pas dans le sens de l'amélioration des droits, pour tous et pour toutes. Comme le montre ce rapport, perdre le sens de cette transformation, ou sous-estimer ses effets, conduirait à priver de leurs droits certains et certaines d'entre nous, à exclure encore davantage de personnes déjà exclues, à rendre encore plus invisibles celles et ceux que l'on ne souhaite pas voir. Nous serions alors exposés à un recul inédit de ce qu'est le service public en France et à une dégradation du respect des droits et libertés par les**



administrations et les organismes chargés d'une mission de service public. ». Nous n'aurions pas mieux dit !

Un autre dada de ce quinquennat : les « relocalisations » d'emplois. Elle sont irrationnelles. Comment expliquer la volonté de prendre des missions à Muret ou Saint-Gaudens pour les redéployer à Tarbes pour la publicité foncière ou à Pau pour la fiscalité professionnelle ? La volonté de démétropolisation, mise en avant par le directeur, est battue en brèche par ces décisions. On ne peut que constater que ce vocabulaire volontariste n'est qu'un instrument de la novlangue libérale pour cacher des suppressions d'emplois, car lorsque les missions partent du réseau traditionnel elles sont pratiquées avec moins de personnel sur les plateformes hors-sol voulues par Bercy. À ce titre, aucun document ne vient confirmer l'arrivée des emplois dans ces plateformes, malgré notre demande déjà formulée l'année précédente et réitérée par nos représentants nationaux au CTR.



Judi dernier, le 13 janvier, jour de la première convocation de ce CTL, **la CGT, bien seule, avait décidé d'appeler les collègues à la grève et proposé des actions correspondant à notre sens à la gravité de la situation.**

Une cinquantaine de collègues et agents d'autres secteurs de la Fonction publique (Poste, inspection du travail, Dréal, santé, commerce, éducation nationale ...) se sont rassemblés devant la préfecture à 10h00, puis, après la réception d'une délégation de quatre militants par deux représentantes du préfet, sont partis en manifestation dans les rues de Toulouse pour rejoindre la rue des Lois en passant par la place du Capitole.

Compte rendu de la délégation de grévistes à la préfecture

La délégation a abordé les problématiques de l'accueil sous toutes ses formes ainsi que la fin du paiement en numéraire à nos caisses, en tant que recul pour les usagers.

Nous avons également exposé aux représentantes du préfet l'illusion de service public que constituent les accueils dits de proximité, qui ne sont qu'un moyen de communication pour le gouvernement et une mission supplémentaire pour les agents des SIP, souvent formés à la va-vite et issus de services frappés eux aussi par les suppressions d'emplois.

La CGT a communiqué sur le mal-être des collègues face à l'impossibilité de rendre correctement le service aux usagers ainsi que l'abandon de certaines missions, faute de moyens humains.

Nous avons souligné à ce propos que l'abandon de missions aux Finances publiques pouvait avoir une conséquence directe sur le financement des autres services publics, en donnant l'exemple de services de contrôle dans lesquels des dossiers ne représentant pas suffisamment d'enjeux financiers étaient



carrément abandonnés, faute de bras. Ce sont ainsi des centaines de milliers d'euros qui ne rentrent pas dans les caisses de l'État, sommes qui ne seront pas allouées au financement de lits d'hôpitaux, de poste d'infirmières, d'enseignants ou ... d'agents des Finances publiques !

Un focus a été fait sur la situation particulièrement catastrophique du service des amendes à Toulouse et ses conséquences pour les usagers

et l'accueil dans les centres des Finances publiques, notamment à la place Occitane. Nous avons exposé le manque criant d'effectifs dans un service laissé littéralement à l'abandon, malgré la multiplication des amendes et condamnations pénales, un service dans lequel les personnels sont contraints de "vider l'océan à la petite cuillère". La responsabilité de l'État a été soulignée dans cet abandon en rase campagne de nos collègues et des usagers.

La CGT a également dénoncé le fait que des plateformes sont créées dans des départements peu attractifs dans tous les domaines d'activité, et avant même que ces services soient opérationnels, les emplois sont supprimés dans les départements (60 à ce titre pour la Haute-Garonne cette année). L'industrialisation du travail dans ces plateformes et dans les autres services a également été incriminée par la délégation.

La CGT a dénoncé une nouvelle fois la loi "transformation de la Fonction publique", qui met en péril le statut de la Fonction publique et méprise l'humain au profit de l'économie, en remettant en cause les droits et garanties des fonctionnaires en matière de défense individuelle et collective (droits à mutation, disparitions du CTL et du CHSCT...) et permet le remplacement des fonctionnaires par des contractuels (ce dont la DGFIP ne se prive pas puisque 1 000 recrutements supplémentaires sont prévus en 2022).

Nous avons tenu à intervenir, de nouveau, sur le sort fait par notre ministre Bruno Lemaire à l'entreprise du bassin de Decazeville, la SAM, dont les 333 salariés, qui manifestaient le 12 janvier à Bercy, se retrouvent sans solution de l'État, ce même État dont les ministres prétendent œuvrer pour la réindustrialisation du pays.

Enfin, nous sommes intervenus pour dénoncer au représentant de l'État le sort fait par la communauté d'agglomération du Muretain (CAM) à notre camarade Manu Baldy, secrétaire général de l'Union locale CGT de Muret. Celui-ci est menacé d'une procédure disciplinaire requérant un an de mise à pied sans rémunération, pour un fumigène déclenché par un manifestant en salle du conseil communautaire à Muret, à l'occasion d'une action contre la modification des horaires des éboueurs de la CAM.

Vous trouverez sur notre site à l'adresse :

https://31.cgtfinancespubliques.fr/IMG/pdf/courrier_de_soutien_a_emmanuel_baldy.pdf le courrier que nous avons adressé au président de la CAM à ce sujet.

Nous avons conclu notre intervention en évoquant la souffrance constatée chez nombre de nos collègues de se sentir dépossédés de la possibilité de travailler correctement, de remplir leurs missions dans la sérénité et pour la satisfaction du public qu'ils sont censés servir, du fait des suppressions d'emplois qui se cumulent depuis 20 ans.

La représentante du préfet a reconnu une "grogne sociale" évidente dans le pays et a affirmé classiquement qu'elle ferait remonter nos propos au préfet ainsi qu'à notre ministre.

Dans ce contexte particulier de pic de la pandémie de Covid, nombre de collègues que nous avons croisés lors des visites de sites effectuées ces derniers jours nous ont assuré qu'ils soutenaient cette initiative. Un grand merci à celles et ceux qui se sont mobilisés ce jour-là pour exprimer un non ferme aux suppressions d'emplois et à la liquidation de nos missions. Merci à toutes celles et ceux qui ont choisi la lutte et l'action au lieu de l'individualisme et de la résignation.

Nous ne sommes bien évidemment pas revenus sur la répartition faite par notre directeur des 96 suppressions d'emplois décidées par le ministre et le directeur général, à la suite de la loi de Finances car, bien entendu, la direction nous aurait servi son verbiage traditionnel de représentant de commerce, qui lui

permettrait de vendre du sable aux habitants du Sahel. Nous avons quitté la séance peu après la lecture de notre déclaration liminaire.

Remarquons simplement que les suppressions sont massives chez le B et C : - 93 (- 44 B et - 49 C) !, Si on détaille tout grade confondu par services, en SIE : - 16, en SIP - 12, en direction - 6, en SPF - 5 et en SPL - 11. La direction supprime deux services : CGR (- 25) et le CPS / Centre de contacts (- 20). Les 20 emplois du CPS étaient censés être reversés dans l'équipe de renfort. Mais la direction locale a fait le choix de supprimer 9 postes à l'équipe de renfort. Ce qui ne les empêche pas de promettre les équipiers de renfort à tout va...

Au détour d'une réunion, l'un de nos directeurs a affirmé que ce n'étaient pas 96 suppressions d'emplois mais 36 qui frappaient notre département, compte tenu du fait que 60 postes étaient redéployés sur les plateformes (« relocalisé » comme ils disent). **Il ira en causer aux collègues qui vont être obligés de prendre leurs petites affaires et dégager de leur service** au motif que leur poste est supprimé. Jusqu'à cette année, les agents ont retrouvé un poste à proximité de chez eux. Ces suppressions massives et la fermeture quasi achevée de la plupart des centres des Finances publiques de proximité nous font craindre que, dès cette année, quelques collègues risquent de ne pas trouver de « reclassement » à proximité de chez eux et soient obligés de subir des trajets domicile-travail beaucoup plus conséquents. À l'avenir, si la saignée se poursuit, ce sont des déménagements qui devront être envisagés, comme cela se produit chez nos collègues douaniers et c'est une des raisons qui nous a fait appeler à la grève le 13 janvier dernier.



Le directeur pourra également en discuter avec les collègues qui risquent de renoncer à leur liste d'aptitude car, compte tenu de la suppression massive des postes et l'arrivée dans le département des collègues en sortie d'école, les chances de retour en Haute-Garonne sont bien maigres pour les agents qui n'ont aucun motif de rapprochement et de plus en plus étriquées pour ceux qui en ont un. Rappelons que le passage de C en B, s'il intervient en fin de carrière, ne constitue quand même pas un « grand bond en avant » économique qui permet au bénéficiaire de tout plaquer sans étudier attentivement les conséquences financières d'une éventuelle mutation à quelques centaines de kilomètres !

La loi « transformation de la Fonction publique », déclinaison de la loi « Travail » dans le secteur privé, est le bras armé du gouvernement pour la liquidation des services publics sur l'ensemble du territoire et la précarisation des femmes et hommes qui ont la charge de les exercer auprès de la population. Le medium « Acteurs publics » s'est procuré une circulaire adressée aux préfets fin décembre où le gouvernement décide du renforcement de l'autonomie des services déconcentrés dans la gestion des processus de recrutement. **La circulaire ouvre aussi la possibilité pour les préfets de région de redéployer jusqu'à 3 % des effectifs d'un ministère** ou d'un programme budgétaire vers un autre. Le tout en fonction des « priorités locales et gouvernementales ». Sans surprise, **notre ministère est dans le périmètre** de ceux dans lesquelles ces redéploiements sont possibles. Ce qui signifie, qu'à l'avenir, le préfet aura à sa disposition 54 emplois de notre direction régionale dont il pourra disposer à sa guise. Quand on vous dit que l'heure est grave ... (<https://www.acteurspublics.fr/articles/de-nouveaux-leviers-rh-pour-les-prefets>).

Une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle est appelée le 27 janvier 2022.

La CGT Finances publiques 31 y appellera, une seconde fois dans le mois, pour exprimer son rejet des politiques mortifères appliquées par le gouvernement Macron, que ce soit en matière de missions de service public, mais aussi de rémunération, d'emplois et de retraites. Nous reviendrons à votre rencontre pour évoquer cette nouvelle initiative.

Nous ne céderons sur rien, la sauvegarde de nos missions, de nos emplois et du service public est à ce prix ! Le « tous ensemble » sera indispensable pour y parvenir !

